



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E66539

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2024

ÉDITÉ LE 17/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 1987 B 00057

Siret : 340 902 352 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 82 00053

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143851309

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143851309

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/06/2023

Raison sociale : CROZE

1 IMPASSE DU VIADUC
43700 BRIVES CHARENSAC

Téléphone : 04 71 09 39 26

Fax : 04 71 09 11 49

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@croze-sarl.fr

Responsabilité légale :
AUGER PASCAL CO-GÉRANT / THONNET DIDIER CO-GÉRANT

Effectif moyen : 46 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	25/10/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/10/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	26/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.